



Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	7
Votants	43



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 132

TRAVAUX ALSH FELLETIN : CHOIX DU PRESTATAIRE

Séance du 26 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt six octobre à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences La Passerelle à Aubusson, au nombre de 36, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 20 octobre 2022. Marina BONIFAS a été désignée secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy ; MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline ; ROUGIER Bernard ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin (départ à 19H20) ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry (départ à 19H24) ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; BILLEGA Nicole ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Gilles ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude et BERTIN Valérie

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BOUQUET Benjamin à HAGENBACH Nadine ; HAYEZ Marie-Françoise à MOINE Michel ; DUGAUD Isabelle à ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick à DUCOURTIOUX Stéphane ; NICOUX Renée à FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline à ROULET Alain ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : ROGER Thierry ; LABOURIER Dominique

B SIMONS et T LETELLIER ont quitté la séance après lecture d'un discours et n'ont pas pris part au vote

JL LEGER présente le rapport ci-après

Contexte

La CAF de la Creuse disposait de fonds « Publics et Territoires » plus conséquents pour 2022. Le fonds « publics et territoires » contribue à accompagner les besoins spécifiques des familles et des territoires. A ce

titre, il participe aux objectifs de développement des offres aux familles, de réduction des inégalités territoriales et sociales, réaffirmés dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) 2018-2022. En complément des prestations légales et des prestations de service, le fonds « Publics et Territoires » permet de développer des solutions « sur mesure » pour répondre aux enjeux de la Cog déclinés auprès de publics et de configurations territoriales spécifiques.

Dans ce cadre, la CAF de la Creuse a proposé à la Communauté de communes Creuse Grand Sud de répondre à cet appel à projets sur l'axe 4 : Maintien et développement des équipements et services dans des territoires spécifiques avec un financement exceptionnel.

3 dossiers ont été déposés pour le Multi-Accueil d'Aubusson, l'ALSH de Gentioux et l'ALSH de Felletin. La CAF a cependant précisé que les montants proposés ne permettaient pas un financement de tous les projets en 2021. La demande concernant l'ALSH de Felletin a été reportée sur 2022, suivant les mêmes conditions.

Les travaux sur l'ALSH de Gentioux ont été réalisés en totalité fin 2021 et début 2022 avec une inauguration le 6 juillet 2022. Les travaux du Multi-Accueil d'Aubusson ont été réalisés sur 2022 et sont en cours de finalisation. Il convient dorénavant de lancer les travaux concernant l'ALSH de Felletin.

Les locaux et équipements de l'ALSH localisé à Felletin ont fait l'objet d'investissements avant la fusion des Communautés en 2014. Les locaux sont plutôt vétustes et demandent des travaux et aménagements conséquents. Les espaces extérieurs doivent être modernisés, mis aux normes et adaptés à l'âge des enfants accueillis. Les équipements et jeux sont anciens et doivent faire l'objet de nouvelles acquisitions.

Si certains travaux peuvent être reportés sur 2023, il convient d'ores et déjà de s'attacher à assurer le clos et le couvert et notamment la réfection de la toiture.

Objet de la demande

Lors de fortes pluies, le site de l'ALSH de Felletin a subi plusieurs fuites, en cause le diamètre des gouttières et les recouvrements entre tôles trop peu importants.

Aussi, les travaux envisagés consistent en la dépose de la toiture métallique, la suppression du baquet en bas de rampants afin d'allonger la toiture, les recouvrements assurant l'étanchéité devant être augmentés, l'ajout de pans de bois afin d'augmenter la pente de couverture, la repose, l'habillage des rives en tôle, la pose de nouvelles gouttières de diamètre supérieur et de descentes en zinc. Pas de modification esthétique, mêmes couleurs et mêmes matériaux. Le tout pour un budget estimé de 31 200,00 € TTC, c'est-à-dire inférieur au seuil des 40 000 € HT des marchés sans formalités préalables, mais supérieur à la délégation octroyée à Mme la Présidente de 15 000 HT €.

Plusieurs entreprises de charpente – couverture ont été sollicitées, cependant seule l'entreprise SARL Grégoire et Breuil a pu répondre pour un montant de 22 574,18 € HT soit 27 089,02 € TTC.

La SARL Grégoire et Breuil porte toutes les compétences techniques, matérielles et humaines pour réaliser ce chantier.

Conséquences financières

Les crédits nécessaires ont été ouverts au budget primitif pour 2022, financés par la CAF sur le HT, complété du FCTVA de fonctionnement.

Compte-tenu du caractère spécifique de cette toiture métallique, des compétences techniques, matérielles et humaines de la SARL Grégoire et Breuil, Le Conseil communautaire, après avoir délibéré décide :

- D'ACCEPTER le devis joint de réfection de la toiture de la SARL Grégoire et Breuil pour un montant de 22 574,18 € HT soit 27 089,02 € TTC,
- D'AUTORISER Madame la Présidente à signer le bon de commande relatif à cette prestation.

CONTRE : 0

POUR : 41

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité

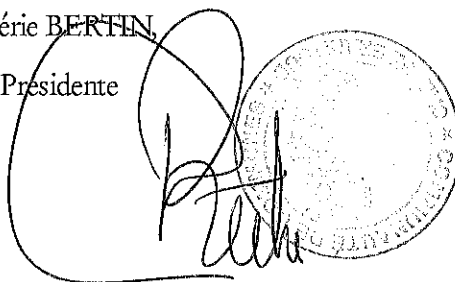
Ainsi fait et délibéré le 26 octobre 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,

Présidente

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The signature is stylized and appears to read 'Valérie Bertin'. The stamp is circular with a double border and contains text in French, including 'LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE' and 'LE 26 OCTOBRE 2022'.